Pourquoi votre mari est-il si maigre ?

Difficile d'engraisser la nouvelle manière de prendre l'Huile de Foie de Morue pendant quelques semaines, et vous serez émerveillée du changement. Bientôt il aura l'allure, la vigueur et les formes d'un homme joyeux, sain et robuste.

Il n'aura pas à avaler l'huile liquide et répugnante et indigeste parce vous pouvez trouver, dans toute bonne pharmacie, les Pastilles JESSEL qui sont faciles et agréables à prendre et qui contiennent tous les éléments fortifiants de l'Huile de Foie de Morue la plus pure sous forme de pastilles recouvertes de sucre.

Les hommes, femmes et enfants gagnent rapidement du poids en prenant les Pastilles JESSEL à base d'Huile de Foie de Morue. Elles sont incomparables pour les enfants chétifs ; les personnes affaiblies retrouvent leurs forces en quelques semaines. Une femme surmenée et anémiée a repris 16 livres en 6 semaines et aujourd'hui elle se porte à merveille (frs 12,75 la boîte).

LE SÉISME DE MARMARA A PROVOQUÉ DES DÉSASTRES

D'après des détails complémentaires parvenus de différentes régions et de Marmara, où se trouve l'épicentre du dernier séisme, celui-ci présente le caractère d'un véritable désastre. Les dégâts sont énormes et la population qui se trouve sans abri est terrorisée devant la persistance des secousses et des grondements souterrains. Elle se prépare d'ailleurs à quitter définitivement l'île de Marmara.

Les villes voisines envoient des secours et des bateaux spéciaux transportent des sinistrés fuyant de nouveaux désastres.

TOUT S'ENCHAINE

Mener ⊕ bien votre tâche quotidienne ne va pas sans vous occasionner une grande fatigue. Or la fatigue amène le surmenage, et le surmenage engendre l'anémie qui ouvre la porte à tous les microbes ennemis de notre organisme et particulièrement au bacille de Koch, générateur de tuberculose.

Pour ne pas vous fatiguer ⊕ l'excès il vous faut un régime alimentaire reconstituant. Il n'est pas nécessaire de manger davantage et de dépenser plus, il s'agit simplement de faire figurer sur votre table un entremets ou un dessert sucré ⊕ chaque repas. Aliment économique et nourrissant le sucre vous apportera les forces qui vous sont nécessaires pour travailler sans fatigue. 6250

UN CULTIVATEUR AMÉRICAIN TUA 7 PERSONNES ET FUT ABATTU PAR LA POLICE

Au cours d'une querelle de famille à Mount-Vernon (Kentucky), Etat où les vendettas familiales sont courantes, un cultivateur nommé Collett a tué sept personnes : sa femme, ses beaux-parents, son beau-frère, sa belle-sœur et deux autres personnes qui tentaient d'intervenir.

Il a été abattu par la police.

En Hiver, la

Brune Motte-Cordonnier

réconforte et réchauffe

A LA COMMISSION DE LA MARINE MARCHANDE

La commission de la marine marchande a entendu le rapport de M. Léon VINCENT sur le projet tendant à la ratification du décret du 30 juin 1934 relatif à l'inspection de la navigation. Ce décret a eu pour but de confier certaines des attributions dévolues par la loi aux inspecteurs de la navigation et du travail maritimes à d'autres agents dans les ports où ne réside aucun centre d'inspection.

La commission a adopté le rapport de M. Léon Vincent qui a émis un avis défavorable au projet.

La commission a également adopté un rapport pour avis de M. Léon Vincent sur le projet tendant à l'approbation de l'accord de commerce et de navigation entre la France et le Portugal, signé le 18 mars 1934.

M. Perrot a formulé ses réserves au sujet du contingentement des conserves de poissons d'origine portugaise.

IL Y A DANS LE NORD 2.081 INSTITUTEURS ET 3.862 INSTITUTRICES

M. Louis Brodel a demandé à M. le ministre de l'Education nationale quels étaient au 1er octobre 1934 pour le département du Nord :

1. Le nombre d'instituteurs ; 2. Le nombre d'institutrices ; 3. Le nombre d'instituteurs et d'institutrices pourvus du brevet supérieur et qui ont sollicité un emploi d'instituteur ou d'institutrice et n'ont pu encore l'obtenir ; 4. Le nombre de postes supprimés dans le département du Nord en vertu des décrets-lois (Question du 20 novembre 1934).

Il a reçu la réponse suivante : 1. 2.081 instituteurs ; 2. 6.862 institutrices ; 3. 80 postulants et 169 postulantes ; 496 Postes.

POUR LE CERTIFICAT MILITAIRE D'APTITUDE MUSICALE

Les examens pour le certificat militaire d'aptitude musicale auront lieu le 22 janvier 1935, à huit heures.

Les candidats seront porteurs de leur instrument. Les examens sont passés à la caserne d'infanterie de la Citadelle (43e régiment d'infanterie).

Le déplacement s'ouvre droit à aucune indemnité.

LA CATASTROPHE DE CHEMIN DE FER EN U. R. S. S.

23 morts, 79 blessés et 8 arrestations

L'enquête qui se poursuit au sujet de l'accident du chemin de fer de la ligne Léningrad-Moscou a maintenant établi nettement la responsabilité du mécanicien et du chauffeur du train tamponneur, ainsi que celle du chef de gare du Torbino.

Aujourd'hui, le bilan des victimes de l'accident est de 23 morts, 56 blessés graves et 23 blessés légers. Onze wagons et la locomotive du train tamponneur sont détruits.

Huit personnes dont le mécanicien et le chauffeur du train tamponneur, le chef de gare et son suppléant et différents employés ont été arrêtés.

RÉVEILLEZ VOTRE FOIE LIBÉREZ VOTRE BILE SANS CALOMEL

et vous sauterez du lit plus jeune chaque matin

Si vous êtes déprimé, aigri, découragé le matin, sans goût pour votre travail, n'avalez pas toutes sortes de purgatifs violents et irritants : calomel (dangereux sel de mercure), rhum, magnésie, sulfate de soude, sels, etc... avec l'espoir qu'ils vont vous rendre plein d'entrain et rayonnant de santé. Ils ne peuvent pas le faire.

Ils vous bouleversent seulement, irritent vos intestins, sans atteindre la cause. La responsable de votre mauvaise état, c'est votre foie, qui doit déverser chaque jour dans vos intestins pinte d'un litre de bile (sucs digestifs vitaux).

Si cette bile arrive mal, la digestion ne se fait pas. Les aliments se pourrissent dans vos intestins. Vous souffrez d'alternances de constipation et de diarrhées, de migraines, nausées, mauvaise haleine, vilain teint. Tout votre organisme est empoisonné. Vous êtes mal foché.

Ce sont les Petites Pilules Carters pour le Foie qui seules vous garantissent l'afflux de bile indispensable et arrêtent cet empoisonnement. Elles contiennent de merveilleux extraits végétaux, doux et bienfaisants. Deux Petites Pilules Carters chaque soir vous assureront heureuse digestion, bon moral, énergie débordante. Vous serez d'attaque.

Prenez dès aujourd'hui les PETITES PILULES CARTERS POUR LE FOIE. Tous pharm. Modèle de poche (40 pilules) Fr. 9.75. Triple flacon Fr. 22.50.

LA MÉSAVENTURE D'UNE AVIATRICE ANGLAISE PRÈS DE VESOUL

Une aviatrice anglaise, Miss Kate Miller, venant de Londres et se rendant à Cape Town (Afrique du Sud), à bord d'un avion leger, dut atterrir, samedi, à la suite d'ennuis mécaniques, dans un champ, près du village de Montboson (Haute-Saône), à 19 kilomètres de Vesoul. Prise pour une espionne par les habitants, Miss Kate Miller se vit confisquer son passeport par un villageois qui se dit être maire de Montboson.

L'aviatrice put repartir peu après, non sans avoir essuyé huées, et quolibets de la part des paysans. Miss Kate Miller, arrivée à Dijon, a porte plainte auprès du directeur de l'aerodrome qui, aide par la police mobile, a fait faire une enquête pour restituer le passeport, qui n'a pas encore été retrouvé. L'aviatrice attend à Marseille l'envoi de son passeport volé.

LA REFONTE DE LA LOI SUR LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Le groupe sénatorial de défense des mutilés du travail s'est réuni sous la présidence de M. Voilin, sénateur de la Seine. Il a entendu un rapport du docteur Chauveau sur le projet de loi tendant à refondre la loi sur les accidents du travail.

Le groupe a décidé de faire le nécessaire pour que le rapport du docteur Chauveau soit mis le plus rapidement possible à l'ordre du jour de la Haute-Assemblée.

ENGELURES - CREVASSES
Exiges Pommade Ardagh, le tube 5 fr
9018

UNE SERVANTE D'HOTEL CARBONISÉE A LA COROGNE

Un violent incendie s'est déclaré dans un hôtel de la Corogne, les pompiers ont pu se rendre rapidement maîtres du sinistre.

Une servante de l'hôtel a été trouvée carbonisée dans sa chambre. Un pompier et un garde ont été grièvement brûlés.

POUR LES MINEURS FRANÇAIS AYANT TRAVAILLÉ A L'ÉTRANGER

M. Emile Canda, député, a demandé au ministre du Travail :

1° Si le temps passé au travail dans les mines belges compte pour la retraite ;

2° Si le temps passé aux armées compte pour l'établissement de cette retraite et si les intéressés peuvent bénéficier de la loi du 7 avril 1916 ;

3° Si les anciens combattants ou captifs qui se trouvent dans la situation ci-dessus mentionnée, sont admis à bénéficier de cette loi du 7 avril 1916 (question du 20 novembre 1934).

Il a reçu la réponse suivante :

Les ouvriers mineurs qui, en 1914, travaillaient dans les mines sises à l'étranger ne sauraient bénéficier pour les années de mobilisation des avantages réservés aux ouvriers mineurs mobilisés, non plus que les ouvriers entrés au service des mines françaises après l'armistice. Seulement, s'ils ont travaillé à l'armistice, ils pourront prétendre à la pension prévue par la législation française pour leurs services en France. Il leur appartient de faire valoir leurs services à l'étranger auprès des pays où ils ont travaillé et de réclamer éventuellement le bénéfice des traités qui ont pu être passés avec ces pays.

Liste des Gagnants de notre Grand Concours de la Profession préférée

(SUITE DE LA PREMIERE PARTIE)

Du 269e au 271e Prix, un Porte-Plume, valeur 120 francs.

268e Prix. — M. LEFOUTERRE Joseph, rue de Béthune, N° 90, à ROUBAIX.

267e Prix. — M. LEGRAND Marcel, rue de Tournai, N° 6, à CONDE.

269e Prix. — M. FREMAUX Emile, rue Degland, N° 2, à LILLE.

269e Prix. — Mme ROLAND Clémence, rue des Juifs, N° 20, à POIX-DU-NORD.

270e Prix. — Mme TOROQ Laure, rue Maréchal, N° 18, à CONDE-MACOU.

271e Prix. — Mlle Georgette BRUNEZ, rue d'Haveluy, N° 129, à DENAIN.

272e Prix. — Un Pistolet automatique, modèle R., calibre 6 mm. 35, à double sûreté, valeur 130 francs. — M. MEURISSE Jean-Baptiste, rue de Lille, N° 304, à LENS.

Du 273e au 340e Prix, un Coffret Parfumerie, valeur 120 francs.

273e Prix. — Mme Vve DARCHEVILLE, rue Pierre-Mathieu, N° 21, à ANZIN.

274e Prix. — Mme JUMEAU, rue de la Gare, N° 87, à BRUAY-EN-ARTOIS.

275e Prix. — Mlle Gilberte GENEAU, rue d'Enghien, N° 79, à DENAIN.

276e Prix. — Mme HOURRIEZ, rue de la Côte, N° 180, à AUCHEL.

277e Prix. — M. HUS Pierre, rue Neuve Racine, N° 3, à ROUBAIX.

278e Prix. — Mme Eugénie GEVART, rue Jean-Seguin, N° 13, à FRESNES-SUR-ESCAUT.

279e Prix. — M. DUQUENOY André, rue Châtellerault, N° 88, à BRUAY-EN-ARTOIS.

280e Prix. — M. ROUSSEAU Marcel, 126, Route Nationale, à DIVION.

281e Prix. — M. MANNOURY Henri, rue des Fleurs, N° 68, à HAILLICOURT.

282e Prix. — M. LAMPIN Félix, rue d'Andrinople, N° 8, à HARNES.

283e Prix. — M. DESMETTRE Kléber, rue du Sapin-Vert, 424, à WATTRELOS.

284e Prix. — Mme SERGENT Pauline, rue Boussingault, N° 13, à AVION.

285e Prix. — M. ROGER-MENU, rue des Tabernots, N° 24, à WINGLES.

286e Prix. — M. LEGILLION Frédéric, rue de Ligny-le-Petit, à LORGIES.

287e Prix. — Mme Marthe BUSSY, rue de Villars, N° 89, à DENAIN.

288e Prix. — M. HAUTECŒUR Louis, rue Delsaux, N° 63, à VALENCIENNES.

289e Prix. — Mme DELATTRE-MARGAGE, rue Nationale, à GURTON.

290e Prix. — M. MAERTENS André, rue Victor-Hugo, N° 17, à WATTRELOS.

291e Prix. — M. LECHIEN Marcel, rue Jean-Jaurès, N° 662, à BRUAY-SUR-ESCAUT.

292e Prix. — M. TILLIER Alexandre, rue Boleldieux, N° 11, à LIEVIN.

293e Prix. — Mme VANDENHENDE Célina, rue des Frères Bruneel, N° 23, à TOURCOING.

294e Prix. — M. HOT Alphonse, rue du Maronnier, à ARTRES.

295e Prix. — M. DELMARE Lucien, rue Egalité, N° 3, à FONTAINE-NOTRE-DAME.

296e Prix. — Mme DOLET Euphrasie, impasse Mairie, N° 19, à ANICHE.

297e Prix. — Mlle Huguette DRUMONT, rue des Fossés sous la Ville, à FRESNES.

298e Prix. — M. QUINQUET Julien, rue Solférino, N° 150, à LILLE.

299e Prix. — Mme Julienne LEPLAT, place de la République, N° 21, à VIEUX-CONDE.

300e Prix. — Mme VERPOORT-GODELIERE, rue Favart, N° 26, à TOURCOING.

301e Prix. — Mme DIEVART Germaine, rue de la République, à MARLES-LES-MINES.

302e Prix. — Mme Lucien BRUYNEL, rue Jean-Jaurès, N° 59, à FLERS-BREUCQ.

303e Prix. — M. DEUDON Paul, rue Neuve, à AVESNES-LE-SEC.

304e Prix. — Mme DEDEKER Emma, rue Wagram, à ROUBAIX.

305e Prix. — Mme Anne-Marie HUVELLE, rue de l'Industrie, N° 82, à WATTRELOS.

306e Prix. — M. MORELLE Louis, rue Lafayette, N° 3, à PROVIN.

307e Prix. — M. DEDEKER Achille, rue E.-Vaillant, N° 27, à ROUBAIX.

308e Prix. — Mme GEUDEZ, rue Meuritanie, N° 7, à BRUAY-EN-ARTOIS.

309e Prix. — M. CACHERA Ernest, rue Victor-Hugo, N° 29, à LOURCHES.

310e Prix. — M. DEBEURME Arthur, rue de l'Yser, N° 45, à TOURCOING.

311e Prix. — Mme DEREUMAUX Louise, rue Becker, N° 127, à CANTELEU-LOMME.

312e Prix. — M. JEANNIN Marcel, rue de la Liberté, à MARCOING.

313e Prix. — M. DUMONT Georges, rue Adolphe, N° 26, à LILLE.

314e Prix. — Mlle DEROME Marcelle, rue de la Douzième, N° 9, à ARRAS.

315e Prix. — M. DANDRE Alfred, rue de Lens, N° 131, à HULLUCH.

316e Prix. — Mme Veuve FERLIN-MASSET, rue Nationale, à BURBURE.

317e Prix. — M. THOMAS Marcel, rue de la Gare, N° 4, à POIX-DU-NORD.

318e Prix. — Mme Alice CRAYE, rue Sébastopol, N° 16, à MARCQ-EN-BARŒUL.

319e Prix. — Mlle Janine HOUSEAUX, rue des Poilus, N° 23 bis, à LALLAING.

320e Prix. — Mme MAYEM, rue du Buisson, N° 60, à AUBERCHICOURT.

321e Prix. — M. DERAS Albert, rue de Bapaume, à BAURAINS.

322e Prix. — M. THUILLIEZ David, rue de Tournai, N° 2, à LANNOY.

323e Prix. — Mlle DUCHATEAU Yvonne, rue de Belfort, N° 3, à BARLIN.

324e Prix. — Mme Lucie VANDAMME, rue du Pont-Rompu, N° 36, à TOURCOING.

325e Prix. — M. WEBBER Henri, N° 635, à BULLY-LES-MINES.

326e Prix. — Mme MULLIER Martine, rue Rabelais, N° 26, à LILLE.

327e Prix. — Mme Louise VANDENBERGHE, Grande-Rue, N° 240, à ROUBAIX.

328e Prix. — M. QUIQUEMPOIX Gustave, rue Robespierre, à MERICOURT.

329e Prix. — M. CRAYNEST Henri, rue Gibraltar Gauche, N° 38, à LENS.

330e Prix. — M. PAILLIEZ Fernand, rue Eugène-Jacquet, N° 21, à LILLE.

331e Prix. — M. SAVARY Louis, rue de Belfort, N° 30, à CROIX.

332e Prix. — Mme Berthe DELABY, rue Voltaire, N° 16, à LIEVIN.

333e Prix. — M. DEVOLLET Fernand, rue de la Passerelle, N° 3, à TOURCOING.

334e Prix. — M. COQUET René, rue du Moulin, à CALONNE-RICOUART.

335e Prix. — Mme HERRENT Laure, 79, avenue Desandrouins, à VALENCIENNES.

336e Prix. — Mme DELANNOY Huguette, rue de Rouen, N° 23, à TOURCOING.

337e Prix. — M. COOL Henri, rue du Hanovre, N° 31, à HENIN-LIETARD.

338e Prix. — Mme Alice MABILLE, rue Charles-Lebeau, N° 88, à BOULOGNE-SUR-MER.

339e Prix. — M. DELAHOUSSE Paul, rue de la Vigne, N° 3, à TOURCOING.

340e Prix. — M. Marcel LEURS, rue de la Perche, à LA GORGUE.

Du 341e au 350e Prix, un Réveil Baromètre, valeur 105 francs.

341e Prix. — Mme LALLART-DUPUICH Cité du N° 5, N° 54, à LOOS-EN-GOHELLE.

342e Prix. — M. CHONCQ Henri, rue Archimède, N° 83, à ROUBAIX.

343e Prix. — Mme FOURMENT Germaine, rue Dinan, N° 3, à SALLAUMINES.

344e Prix. — Mme Veuve ISAERT, rue Sadi-Carnot prolongée, N° 14, à ARMENTIERES.

345e Prix. — M. DELBARRE Carlos, rue de Tunis, N° 22, à TOURCOING.

346e Prix. — Mme ALLART Florice, rue B, N° 20, à WINGLES.

347e Prix. — Mlle Lucienne DHELLEMME, rue Carnot, N° 27, à TOURCOING.

348e Prix. — M. LANNOY Irénée, rue J.-B.-Defernez, à LIEVIN.

349e Prix. — Mme LEBRUN Alice, rue de Babylone, N° 12, à FLERS-BREUCQ.

350e Prix. — Mme Vve DELLAUX Angèle, rue Constant-Moyant, N° 63, à ANZIN.

351e Prix. — Mme LECLERCQ-BOUCHEND'HOMME, rue de la Gendarmerie, à HOUDAIN.

352e Prix. — Mme Jeanne BRIENNE, rue Lafontaine, N° 26, à ROUBAIX.

353e Prix. — Mme VANDENWEGHE Merle, rue Ampère, N° 8, à TOURCOING.

354e Prix. — M. LANNOY Antoine, route de la Bassée, N° 94, à LENS.

355e Prix. — Mlle RICHARD Georgette, rue de la Concorde, N° 81, à HENIN-LIETARD.

356e Prix. — M. ROUSSEAU Joseph, rue des Flandres, N° 2, à CALONNE-RICOUART.

Ce dernier lauréat a donné comme réponse à la question subsidiaire le chiffre 13.613 ; différence avec 1.045, nombre de concurrents ayant trouvé la liste-type : 12.568.

Lire demain la suite de la liste des 2.000 heureux gagnants.

Les gagnants peuvent retirer leurs prix dans les bureaux du « Réveil du Nord », 156, rue de Paris, à Lille, la semaine : de 9 h. à midi et de 14 à 18 heures.

Rappelons à ce sujet le texte du dernier paragraphe du règlement disant :

Dès la publication des noms, les gagnants pourront se présenter en nos bureaux 156, rue de Paris, à Lille, pour retirer leurs prix. Les gagnants auront à justifier de leur identité. Les frais d'envoi seront à la charge des bénéficiaires qui demanderont l'expédition de leurs prix.

HORAIRES des TRAINS de la Cie du NORD
GUIDE LOUIS MASSON Consultez la
INDICATEUR
LE PLUS COMPLET LE PLUS PRATIQUE Couverture rouge

RADIO-REVEIL

SPECTACLES RADIODIFFUSÉS

Aboutissants enfin dans des pourparlers qui, durant des années, ont été engagés et se sont poursuivis, l'Association de Radiophonie a pu, ces derniers temps, faire effectuer de fort belles retransmissions des spectacles donnés au Grand Théâtre et au Théâtre Sébastopol de Lille.

Ce ne fut, à vrai dire, point chose aisée. Beaucoup d'intérêts étaient en cause en cette affaire : Direction des théâtres, artistes lyriques, musiciens, associations d'artistes, d'auteurs et de compositeurs, choristes et d'autres encore. Chacun, au début, partait de cette idée fausse que la radio « tuait » le théâtre et que faciliter l'entrée du microphone dans les salles était vouer au chômage, à échéance plus ou moins rapprochée, tous ceux qui vivent de l'art théâtral. Que de conflits il « fallu, à tout instant, apaiser lors des diffusions que, tout de même, nous effectuions ! J'ai, pour ma part des souvenirs bien nets de difficultés qui remontent à 1927, à l'occasion des représentations de « Faust » à Saint-Amand, avec les artistes de l'Opéra, de « La Dame aux Camélias », à Douai, avec Mme Cécile Sorel, de « L'Arlésienne » à Béthune avec des artistes de l'Opéra-comique et de l'Odéon, de maintes autres encore. Presque toujours nous nous sommes trouvés, à quelques minutes à peine du commencement de la représentation sans être sûrs de la pouvoir diffuser.

Peu à peu la vérité est entrée dans l'esprit de ceux qui récalcitraient. La plupart de ceux qui croyaient, dur comme fer, que leur intérêt strict était l'hostilité à la Radio sont maintenant devenus des collaborateurs précieux et le résultat n'a point tardé à se faire sentir de cette amicale collaboration de deux organismes destinés à s'appuyer l'un sur l'autre, à s'aider mutuellement. Certes, la radio a trouvé, toutes prêtes, montées, au point, des interprétations de choix. Mais le théâtre n'a point perdu d'avoir admis Messire Micro au dessus de la fosse d'orchestre et devant la rampe. Que nous parlions de « Flossie », du « Pays du Sourire », du « Chant du Désert », l'opinion des responsables des Théâtres Municipaux est maintenant faite : la diffusion de ces œuvres a incité les auditeurs à les venir entendre — et voir surtout — dans la salle même. Après la diffusion de « Flossie », les représentations qui suivirent eurent lieu à bureaux fermés, c'est-à-dire devant une salle dont toutes les places étaient louées avant l'ouverture du Théâtre Sébastopol.

Enfin, on le voit, tout cela est bien. Les efforts ont abouti. Reconnaissons ici publiquement que les deux organismes intéressés — Administration Municipale et Association — les ont faits avec le plus vif désir d'aboutir.

J'oserais dire même qu'un troisième organisme eut, en tout ceci, quelque mérite aussi ; le Service technique de la Station. Il a fallu, en effet, pour les réussites qu'ont été les diffusions ci-dessus énoncées et que d'autres, j'espère, suivront, réaliser une organisation extrêmement poussée et avoir à notre disposition un matériel moderne qui, n'existant pas auparavant, n'aurait point permis les améliorations considérables qui ont, d'évidence, été constatées. La qualité technique des émissions va de pair dans le but poursuivi, avec la qualité artistique de la matière à diffuser.

On a pu écrire, ces jours derniers, avec cette facilité si grande que permet toujours la critique pour la critique, qu'« un programme déçoit parfois les auditeurs alors que seul le côté technique a été défectueux. »

Nous pourrions, dans un certain nombre de cas, renverser ce postulat et trouver excuse aisée à une mauvaise technique...

Dans le cas des représentations théâtrales jusqu'à ce jour diffusées par nos soins depuis les Théâtres municipaux cela n'a pas été le cas. Nous espérons, en tout état que l'avenir continuera à nous fournir des occasions nouvelles et fréquentes d'améliorer sous cette forme les programmes de la Station. La variété est souveraine en radiophonie et en retransmissions théâtrales de bonnes œuvres bien diffusées est un élément de premier ordre pour y parvenir.

LÉON PLOUVIET,
Chef de la Station Radio-P.T.T.-Nord.

(Tous droits de reproduction réservés).

Projets

Au Conseil Municipal de Paris, M. Lemarchand a demandé la création, à l'Exposition de 1937, d'une section spéciale consacrée aux progrès réalisés, depuis leur création, par la téléphonie, la cinématographie, la phonographie, la T.S.F., la télévision ou la bélinographie, etc...

Dans l'esprit de l'auteur de cette proposition, les appareils ainsi exposés devraient être conservés pour constituer, plus tard, une sorte de musée permanent, qui s'enrichirait progressivement par suite des inventions nouvelles.

Un plan de Radio-scolaire

M. J. Brenier, président de la Ligue de l'Enseignement, a proposé au Gouvernement un plan triennal en vue de doter les écoles de 100.000 récepteurs et de 30.000 appareils de projection cinématographique.

La dépense prévue serait de l'ordre de 534 millions, dans laquelle l'Etat ne participerait que pour un tiers, les deux autres tiers pouvant être demandés aux usagers ; communes, départements, etc.

Quelle heure avez-vous ?

Les comiques Amos et Andy, qui se font entendre au micro, à Chicago, désiraient savoir si un grand nombre d'auditeurs suivaient à l'écoute leurs joyeuses fantaisies. Ils usèrent d'un truc fort ingénieux :

Lorsque l'horloge sonna deux coups, Andy, fort gravement, annonça au micro qu'il était trois heures. Aussitôt, on se mit à téléphoner de tous côtés à la N. B. C. de Chicago pour lui signaler l'erreur.

Le lendemain, le courrier devint volumineux. Les protestations indignées affluaient... mais Amos et Andy savaient ce qu'ils voulaient savoir.

Les décrets Mallarmé et les associations gérantes

Nous apprenons qu'en exécution des décrets Mallarmé qui ont été reportés par M. Mandel au 30 janvier 1935, les associations locales de l'A. R. C. O. et l'Amicale radiophonique du Limousin viennent de fusionner. Ce fusionnement, destiné à soutenir la station de Limoges P. T. T., a été rendu possible grâce aux efforts de M. Dubert, secrétaire général de la Chambre de Commerce de Limoges.

La nouvelle association prend le nom d'Union radiophonique du Centre-Ouest, et est présidée par M. Chabannier.

Première

C'est une date pour la Comédie-Française. C'est aussi une date pour la radio. Pour la première fois, en effet, une troupe de la Comédie-Française a interprété devant le micro une pièce du répertoire, et quelle pièce : « Le Médecin malgré lui » !

Mais, dira-t-on, on a déjà souvent entendu, à la radio, des pensionnaires et des sociétaires de la Comédie-Française ! Il est vrai, en effet, que les premiers comédiens de France en sont souvent venus dans les studios, mais ils ne pouvaient le faire qu'à une condition : c'est qu'ils ne fissent pas plus de deux ⊕ figurer sur un même programme. Cette restriction, applicable au cinéma, était également valable pour la radio.

Tandis que, en ce premier jour de l'an nouveau, c'est une troupe complète du Théâtre-Français qui, a assuré l'interprétation de la comédie de Molière. Interprétation de choix, puisqu'elle comprenait MM. André Brunot, Lafon, Pierre Weber, Jean Bertin, Dorival, Le Goff et Mmes Dussane, Béatrice Bretty, Yvonne Ducos.

C'est, naturellement, à un poste d'Etat qu'a été réservé cette primeur. La diffusion dura 45 minutes en studio ; la représentation sur la scène du Français dura 55 minutes. La radio en devait de battre ce record dans l'interprétation.

Il y a longtemps qu'on parle de la diffusion des spectacles de la Comédie-Française. Le micro n'est pas encore allé au Théâtre-Français. Le Théâtre-Français est venu ⊕ lui.

Et c'est là encore une victoire de la radio, dont les sans-filistes ont pu apprécier tout le prix.

Le fondateur de l'Association italienne de radiophonie est mort

Le fondateur et le directeur de l'association italienne de radiophonie E. I. A. R. : Enrico Marchesi, est décédé, presque subitement. La mort de Marchesi signifie, pour la radiophonie italienne, une perte très sensible. Le défunt a, en effet, exercé une très grande influence sur le développement de la radiophonie et, depuis le début, il en a conduit lui-même l'organisation.

Ces derniers temps, la radiophonie dans les campagnes, avait attiré son attention spéciale.

Nouveaux postes émetteurs espagnols de faible puissance

On a mis récemment en service, en Espagne, trois nouvelles stations de faible puissance, à savoir : à Alcala de Henares (EAJ-29) à Jaen (EAJ-61) et à Jeres de la Frontera (EAJ-58).

Un Musée de la radiophonie en Amérique

Dans les bureaux de la société américaine de radiophonie ; la N. B. C., a lieu actuellement une exposition intéressante qui donne une idée du développement de la radiophonie aux Etats-Unis. Lorsque l'exposition en question fermera ses portes, on a l'intention d'aménager un musée de la radiodiffusion. L'une des curiosités les plus remarquables est constituée par la section des lampes de T.S.F., où l'on voit exposées toutes les lampes, depuis le modèle minuscule de lampe réceptrice jusqu'au tube émetteur géant. Dans la section des émetteurs, on trouve différents types d'émetteurs portatifs (entre autres, un datant de l'année 1934) ; puis il y a encore toute la collection des micros sans qu'aucun exemplaire historique ne fesse défaut.

La première station radiophonique de Chicago est mise hors service

En Décembre, la première station de Chicago fut mis hors service et remplacée par une nouvelle d'une puissance de 50 kw. Le poste qui vient ainsi de disparaître avait été inauguré en Novembre 1921, exactement une année après le poste KDKA qui est considéré comme étant le plus ancienne station des Etats-Unis.

Les auditeurs dans les pays septentrionaux

La Norvège, qui, au début de cette année, comptait 157.963 auditeurs, a vu ce total monter jusqu'à 159.[illegible]6. De sorte que la densité des auditeurs est passée de 4,9 % à 5,4 %. En Islande, on compte momentanément 9,557 auditeurs, ce qui correspond à une densite de 5,4 %. On sait que le Danemark se trouve à la tête de tous les pays, comme possédant le pourcentage le plus élevé d'auditeurs, et cela, non seulement des pays septentrionaux, mais encore de tous les autres pays européens.

Trois heures de musique de danse

Afin de donner satisfaction au désir manifesté paraît-il par plusieurs auditeurs américains, une société de radiophonie vient de décider que dorénavant elle émettrait, pendant trois heures consécutives, de la musique de danse à partir de neuf heures et demie. Ainsi les amateurs de danse pourront s'en donner à cœur joie.

En outre il s'est formé un comité spécial qui, à l'occasion de ces émissions, va organiser, dans différentes villes, des soirées de danse.

Un studio original ...

Une vue générale du studio B. A., de la Maison Anglaise de la Radio montrant les galeries où des spectateurs peuvent prendre place, l'orchestre étant installé au rez-de-chaussée.

FEUILLETON DU 10 JANVIER 1935. — N. 22

SONIA
L'ENSORCELEUSE
Par
Maurice Mario

C'était qu'ayant habilement amené le général à causer sur ce sujet, celui-ci dans un moment d'expansion ne lui avait pas caché que, fatigué de Paris, son plus cher désir serait de se retirer après ce mariage au château de Praisles, avec ses enfants.

Alors, l'intrigante avait perdu tout espoir d'accaparer le vieil invalide et sa fortune ; son règne éphémère était terminé ; elle s'était fatiguée, dévouée en pure perte, le général laisserait tout à son fils ; elle n'aurait même pas une ligne sur son testament, se bru serait là pour y veiller : un mot, elle n'avait plus qu'à s'en aller.

Et c'était ce qu'elle venait de faire, n'hésitant pas à agir contre ses intérêts pour le plaisir méchant de partir brusquement au moment où le général aurait eu besoin de ses services.

Néanmoins, comme venait de la dire Geneviève, on se passa de la mauvaise femme.

Claude fut bientôt se coucher dans un lit chaud et ce fut Geneviève qui, à cause de sa fièvre inquiétante, alla chercher le médecin du général le docteur Babelot.

Celui-ci, mis au courant de l'accident du blessé, ne put, devant l'imprudence commise, que prescrire une potion calmante, tout en réservant son diagnostic.

« C'est la suite de sa commotion, dit-il, et des nouvelles fatigues que vous lui avez inutilement imposées en l'amenant ici. Attendons à demain, je reviendrai dans la matinée.

La nuit de Claude fut très mauvaise. Tandis que le général, fatigué et déprimé par toutes ces émotions, avait dû aller se coucher, Geneviève installée au chevet de son cousin, le veilla, l'angoisse au cœur.

Vers minuit, rouge, congestionné, le blessé eut le délire ; brûlé par la fièvre il prononça des phrases sans suite, quoique se rapportant à son accident. A un moment, semblable à un fou, il fit réellement peur à la jeune fille en rejetant brusquement ses couvertures et en tentant de sortir du lit. A grand'peine, luttant avec lui, elle put le persuader de se laisser border. Mais il n'avait plus sa connaissance, car il lui disait, un peu calmé, en la regardant les yeux brillants :

— Le parachute est déployé !

Elle comprit qu'elle revivait son terrible saut dans le vide, au moment de la catastrophe.

— Oui, murmura-t-elle c'est fini, Claude, calmez-vous !

Doucement, elle passa sa main sur son front brûlant comme pour en chasser ce feu qui le consumait.

Le blessé parut sentir un soulagement, son regard devint moins fou, il sourit même et prononça avec ardeur ces mots qui firent bien mal à la pauvre Geneviève :

— Vous m'aimez, Sonia, je le sais vous ne me repousserez pas toujours !

Et il saisit cette main qui tentait de lui arracher son mal et la porta vivement à ses lèvres.

Mais, se dégageant lentement, Geneviève repoussa cette caresse destinée à l'« autre » et ses yeux se mouillèrent de larmes.

Vers deux heures seulement, après une nouvelle cuillerée de sa potion prise avec inconscience, Claude s'assoupit la crise était terminée.

Brisée, elle aussi, l'orpheline s'endormit à son tour.

Ce fut le général de Sauinière qui, levé à cinq heures, la réveilla en pénétrant dans la chambre :

— Alors ? demanda-t-il à voix basse, comment la nuit s'est-elle passée ?

— Mauvaise jusqu'à deux heures du matin, un délire effrayant, j'ai failli aller vous chercher.

— Il fallait venir !

— Vous avez besoin de repos, vous aussi ! Mais, regardez, il a l'air calme.

— Oui, en effet.

— Ce ne sera peut-être pas grave.

— Je le crois aussi !

— Si vous l'avez vu à minuit !

— Ma pauvre petite, va te reposer un peu, je vais te remplacer.

— Oh ! j'ai dormi, je ne suis pas trop fatiguée, dit Geneviève en réagissant contre ses membres endoloris.

— Le pire c'est cette Matifasse qui nous laisse dans cette situation ! Je ne l'aurais pas crue aussi foncièrement mauvaise.

Geneviève qui avait jugé la bonne femme dès son arrivée, qui avait senti son hostilité, n'en était pas surprise.

— Ne vous inquiétez pas, mon cousin dit-elle en souriant, vous aurez tout de même votre café à votre heure habituelle.

— Alors, petite, tu es partisan, comme moi, de le laisser partir ?

— Après ce qu'elle a dit hier, je le crois, en effet !

— C'est pour toi que je dis ça ! Car nous eurons du mal pour trouver une bonne, je le sais par expérience.

— Nous nous arrangerons en attendant, allez ! A Praisles, dans une plus grande maison, avec mon père malade, ma mère pas toujours bien portante, nous étions sans bonne, cousin, et tout marchait bien, je vous l'assure !

— Brave petite !

Et le général, ému, embrassa au front la vaillante orpheline en lui murmurant :

— A Praisles, tu as mangé ton pain noir ; bientôt tu goûteras eu bon pain blanc de Paris !

Mais Geneviève quitta la chambre sans chercher le sens de ces bonnes paroles ; elle sentait encore à son bras comme une brûlure, le baiser de Claude destiné à Sonia. Le cœur meurtri, elle n'attendait plus ces beaux jours dont elle s'était bercée dans un rêve : elle se voyait au contraire, née sous une triste étoile et destinée à se sacrifier toujours, toujours !

CHAPITRE XI

L'EVADE DES BAGNES DE RUSSIE

A Berlin, Sonia avait quitté la gare de Friedrichstrasse et gagné aussitôt « l'Hôtel Central », tout proche, où son père était descendu.

En proie à une grande émotion, elle demanda en allemand, qu'elle parlait couramment depuis son jeune âge :

— Le comte Molesky est bien ici ?

Au lieu de répondre directement à la question de la jeune femme, la caissière, une respectable personne aux cheveux grisonnants demanda :

— Vous êtes peut-être sa